

Le p'tit placéen

Bulletin municipal n°26 - Édition Été 2014



Chères Placéennes, chers Placéens. Le début de l'été a coïncidé cette année avec l'extinction de l'éclairage public le 5 juillet dernier. Je ne reviendrai pas sur les raisons de cette extinction qui ont été détaillées à l'occasion d'une réunion publique en fin d'année dernière. Ce dossier qui s'inscrit dans un processus entamé il y a plus d'un an, trouve là son aboutissement. La rénovation et la mise aux normes de nos candélabres interviendra dès cet automne. Tout a été mis en œuvre pour que chacun d'entre vous soit informé le mieux possible, que se soit dans plusieurs numéros du "p'tit placéen" ou à l'occasion de la réunion publique. Ce dispositif d'information est complété par une signalétique à chaque entrée du

EDITO

village qui rappelle aux Placéens mais aussi aux automobilistes traversant le village, la nécessité d'une vigilance accrue. L'équipe municipale procédera à une évaluation de cette mesure d'extinction environ un an après sa mise en place. Si nécessaire, des corrections concernant la plage horaire d'extinction seront réalisées.

Alors cette fin d'été, entre deux nuages, levez la tête et observez les étoiles dès l'extinction des candélabres...

Bonne rentrée à tous,

Le Maire
Frédéric Reigney

Diffusion de l'information

La commission "communication" réfléchit à la mise en place d'un système de diffusion de l'information sur la commune.

Depuis quelques années, Météo France diffuse des messages d'alerte, relayés par la Préfecture du Doubs. Ces informations doivent être diffusées à tous les administrés. De plus, le conseil municipal tout comme l'Association "La Fontaine" ont, tout au long de l'année, des informations à transmettre sur les réunions publiques, les activités, les événements importants, etc. Messagerie internet, SMS, affichage public, messagerie vocale, site internet, les solutions sont nombreuses mais dépendantes du message, de son degré d'importance, du délai imparti, mais égale-



ment des possibilités de chaque foyer. Afin de proposer un système adapté à chacun, un recensement de vos modes de contacts préférés va être déployé.

Tout d'abord un conseiller municipal vous rendra visite dès le mois de septembre pour prendre contact et recueillir les souhaits de chacun en matière d'information. Ensuite, vous serez informés du ou des moyens de communications qui seront mis en place courant 2015.

En plus des alertes météo et autres informations, ce système pourra également permettre aux administrés de diffuser des informations professionnelles ou personnelles (publicité, vente ou achats de biens, avis divers...).

DOSSIER: Gendarmerie

La COB (Communauté de Brigades) d'École-Valentin-Recologne fait partie du secteur de commandement de la compagnie de gendarmerie départementale de Besançon, commandée par le chef d'escadron Cortot.



Elle comporte deux unités : la brigade d'École-Valentin comporte 21 militaires et la brigade de Recologne comporte 7 militaires. La COB est commandée par la Lieutenant Anne de Levezou de Vézins. Son champ d'action s'étend sur 41 communes représentant un total de 36 000 habitants. La brigade de Recologne est commandée par l'Adjudant Alexandre Morin. La Gendarme Chef Céline Galmiche est la référente pour la commune de Placey.

Cette brigade est ouverte au public les mercredis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h excepté lorsque les gendarmes sont en intervention (coordonnées téléphoniques : 03.81.58.10.58).

Activité de la COB pour l'année 2013:

- activité judiciaire : 36%
- surveillance générale : 29%
- activité de nuit : 13%
- sécurité routière : 7%

Différents faits de délinquance en 2013:

(en parenthèse l'évolution par rapport à l'année 2012)

- délinquance : 991 (+18%), taux de résolution de 45%,
- Atteinte Volontaire à l'Intégrité Physique

(AVIP) : 75 (-6%),

- Atteinte Aux Biens (AAB) : 741 (+30%),
- cambriolages : 173* (+18%),
- vols liés à l'automobile : 164 (+49%),
- Infractions Liées aux Stupéfiants (ILS) : 18 (+29%),
- délinquance économique et financières (EIEF) : 73 (-17%),
- infractions liées aux investigations policières (IRAS) : 42 (-5%),

*concernant les cambriolages, 71.7% ont lieu dans les résidences principales (+21%), 15% ont lieu dans les locaux industriels et commerciaux (-48%), le reste concerne les autres bâtiments (administration, services publics, cabanons...).



Le bilan de 2013 fait apparaître une augmentation modérée des faits de délinquance (+18%) alors que l'année 2012 avait connu une forte augmentation (+25% de 2011).

Entre septembre 2013 et avril 2014, une diminution de 32.8% des cambriolages pour la même période l'année dernière a été observé, mais les mois de mai et juin ont marqué à nouveau une forte augmentation des cambriolages. Depuis janvier 2014 et jusqu'en avril 2014, - 46% de cambriolages par rapport à la même période l'année précédente.

Les dernières données recueillies font apparaître une évolution dans les faits observés. Tout d'abord géographiquement, les communes limitrophes de Besançon restent les plus touchées, mais les cambrioleurs n'hési-

tent pas à visiter les communes plus rurales, souvent par secteur. Les jours et horaires ont quelque peu évolués : auparavant concentrés les mercredis, vendredis et fin de semaine, essentiellement entre 17h et 21h ; maintenant les autres jours de la semaine ne sont pas exsangues de faits, avec un nouveau créneau horaire en fin de matinée (heures pour les quelles on s'absente du domicile pour acheter le pain ou aller chercher les enfants à l'école).



Concernant les objets volés, si les espèces ainsi que les bijoux étaient les plus prisés, on constate maintenant d'autres articles comme les téléphones cellulaires, les tablettes, les ordinateurs portables et quelques écrans ou matériels hifi.

Trop d'effractions sont réalisées facilement et en lien avec des oublis de leur propriétaire :

- clés restées sur le véhicule ou à portée facile à l'entrée de la maison ou du garage,
- porte d'entrée non verrouillée alors que le propriétaire est dans son jardin ou sur sa terrasse,
- sac ou portefeuille à accès facile dans l'entrée de la maison ; portes arrières de la maison non verrouillée...

Conseils : **FERMER SYSTÉMATIQUEMENT À CLÉ, MÊME POUR QUELQUES MINUTES, LES VÉHICULES, TOUS LES ACCÈS À L'HABITATION, PORTES ET FENETRES.**

Bien entendu, la protection à 100% n'existe pas, mais il faut savoir qu'un cambriolage s'effectue en moyenne en moins de 5 minutes et que tout dispositif permettant de retarder un voleur est très dissuasif. Outre les précautions élémentaires, certains dispositifs sont plutôt efficaces : alarme sonore, caméra, chien, mais aussi vigilance des voisins !

Depuis de nombreuses années, l'opération "Tranquillité Vacances" est active sur le territoire. Elle consiste à indiquer à la Gendarmerie vos périodes d'absence afin qu'elle puisse assurer une surveillance plus attentive de votre domicile. Cette opération est maintenant active toute l'année. Un formulaire est à remplir à la brigade de Gendarmerie (ne pas déposer ce document en mairie).

Afin de répondre à vos interrogations, une réunion d'information sera organisée dans la salle communale en fin d'année.



Mariage

M. Dimitri BAILLARD
et Mme Florence FOURCASSE
ont prononcé leurs vœux de mariage le 23 août dernier, à 16h en
Mairie.

Nous leur souhaitons tous nos
vœux de bonheur.

- Fête Patronale le 7 septembre prochain. Le conseil municipal vous invite à un buffet apéritif sous le préau de l'Ecole dès 12h, à l'issue de l'office religieux. A cette occasion seront commémorés les 70 ans de la libération de Placey.
- Les journées du patrimoine auront lieu les 20 et 21 septembre.

Association "La Fontaine"

Excursion à Baume-Les-Messieurs

Grâce au dynamisme de Cyril Mulin et de Salomé Toitot, l'Association a organisé le 18 Mai dernier une journée découverte dans le pays du vin Jaune. Un programme consistant attendait les participants : visite de l'abbaye, ballade à la cascade, spectacle animalier, dégustation... Le beau temps étant de la partie, ce fut une agréable journée. Devant la réussite de cette initiative nous organiserons courant 2015 d'autres journées découvertes.



Fête de la Musique

Le jour du solstice d'été, célébration de la fête de la musique, un parfum ibérique embaumait Placey. A l'issue de la paëlla, le terrain multi-activités s'est transformé en salle de jeu d'un côté et en piste de danse de l'autre, pour le plaisir des 85 participants. La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et, c'est avec un immense plaisir que l'association vous invite l'année prochaine.



liens utiles: Mairie: mairie.placey@wanadoo.fr
03.81.58.14.28 - **SOS Médecin:** 3966 - **Urgences:** 112 -
SAMU: 15 - **Pompiers:** 18 - **Gendarmerie:** 03.81.21.16.60

Le p'tit placéen Responsable de la publication : Frédéric REIGNEY. **Comité de Rédaction :** Cédric COQUARD, Denis FRETARD, Dominique GENDREAU, Sylvain PERRUICHE. **Tirage** à 100 exemplaires sur papier recyclé par la société Campus Copie.